



Telepass EU interopérable TLPDM03-HE

Équipement embarqué pour le paiement des péages sur les réseaux autoroutiers



INTRODUCTION

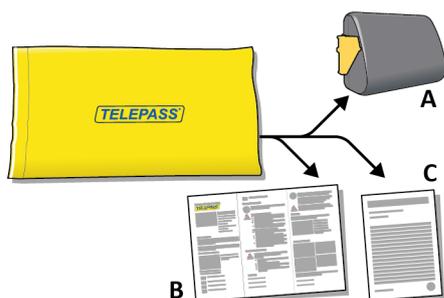
Veillez utiliser ce document pour l'installation et l'utilisation en toute sécurité de votre équipement Telepass EU interopérable. Pour plus d'informations sur les paiements, la garantie, les obligations contractuelles, les règlements et les conditions de chaque pays où l'équipement est utilisé, veuillez vous reporter au contrat du service.

ASSISTANCE

Pour toute demande d'assistance, veuillez contacter votre interlocuteur habituel.

CONTENU DE L'EMBALLAGE

- A - Telepass EU interopérable
- B - La présente notice
- C - Déclaration du véhicule (services Go et BroBizz uniquement)



RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES



Lire attentivement cette notice avant d'utiliser l'équipement.

ÉVITER D'ENDOMMAGER L'ÉQUIPEMENT.



Ne pas tenter d'ouvrir ou d'altérer l'équipement.
Ne pas immerger l'équipement dans des liquides et le protéger de la pluie ou des éclaboussures. Maintenir l'équipement à l'écart des sources de chaleur, des flammes et des champs magnétiques.
Tenir l'équipement hors de la portée des enfants.

VEILLER À ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT.



Suivre attentivement les indications concernant son installation et notamment son emplacement. Ne pas utiliser l'équipement s'il semble endommagé.
Si de la fumée se dégage de l'équipement, le retirer de son support et l'éloigner du véhicule. Le retourner à votre interlocuteur habituel.
Si du liquide sort de l'équipement, ne pas le manipuler à mains nues. Le retourner à votre interlocuteur habituel.

DOCUMENTS DE VOYAGE (SERVICES GO ET BROBIZZ UNIQUEMENT)



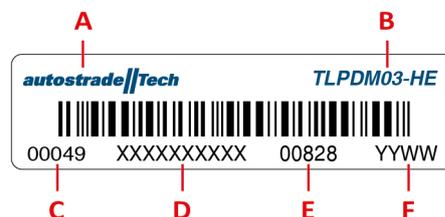
La déclaration du véhicule (fournie avec l'équipement) ainsi que tous les documents servant à prouver l'appartenance à un groupe tarifaire donné (certificat d'immatriculation, COP, COC, CEMT) doivent toujours se trouver à bord du véhicule dans lequel cet équipement est installé.

INTERDICTIONS



Ne pas utiliser l'équipement dans un véhicule autre que celui pour lequel il a été fourni ou en cas de changement de plaque d'immatriculation. Ne pas utiliser plusieurs équipements sur le même véhicule, car cela pourrait entraîner des interférences entre les équipements, un dysfonctionnement et une double facturation des trajets parcourus. Dans ce cas, Telepass ne peut pas rembourser le montant supérieur versé.

ÉTIQUETTE



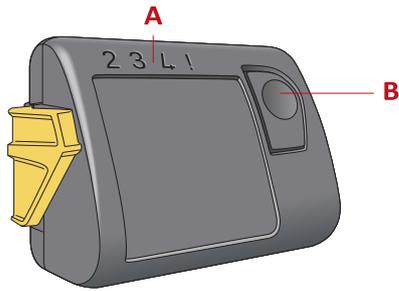
- A - Nom du fabricant
- B - Modèle
- C - Identifiant du fabricant
- D - Numéro de série
- E - Id du produit
- F - Date de production

FONCTIONNEMENT

Cet équipement vous permet de payer le péage autoroutier lorsque vous empruntez les voies de télépéage réservées, suivant les conditions fixées dans le contrat de service.

Dans les pays et les tronçons routiers où le service *flux libre* est disponible, le passage est enregistré le long du trajet par des bornes placées sur le réseau routier.

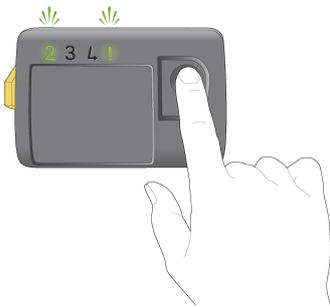
DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT



- A - LED de signalisation
- B - Touche de paramétrage des essieux

VÉRIFIER L'ÉTAT DE L'ÉQUIPEMENT

Appuyez brièvement sur la touche. La LED « ! » clignote dans différentes couleurs et indique l'état de l'équipement. Les chiffres indiquent le nombre d'essieux paramétré pour votre véhicule.



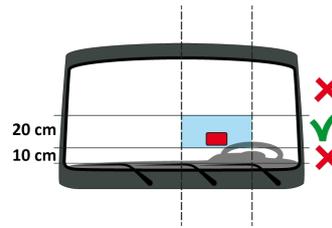
	x 1 vert	✓	Fonctionnement correct et paramétrage complété avec succès.
!	éteinte	✗	Mauvais fonctionnement. Contactez votre interlocuteur habituel.
	x 2 rouge		
	x 4 rouge		Le mode de signalisation d'un mauvais fonctionnement peut être différent suivant la configuration de l'équipement.
2	deux essieux		
3	trois essieux		
4	quatre essieux ou plus		

AVERTISSEMENT



Si tous les chiffres restent éteints, l'équipement n'est pas configuré correctement et ne doit pas être utilisé, contactez votre interlocuteur habituel.

EMPLACEMENT DE L'ÉQUIPEMENT



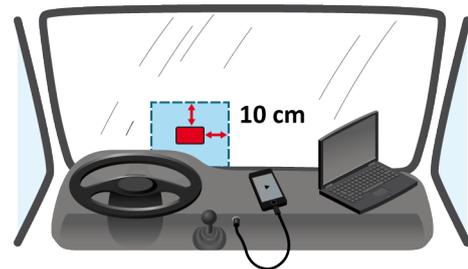
Installez l'équipement dans la zone du pare-brise telle que définie ci-dessous :

- une bande de 20 cm, 10 cm au-dessus de la ligne des essuie-glaces au repos
- entre la ligne médiane du pare-brise et le centre du volant.

Pour identifier les zones masquées du pare-brise, veuillez consulter la documentation de votre véhicule.

ÉVITER LES INTERFÉRENCES

Veillez à laisser un espace libre d'au moins 10 cm autour de l'équipement (stores pare-soleil ou autres objets).

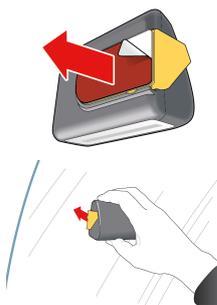


INSTALLATION DE L'ÉQUIPEMENT



Avant d'installer l'équipement, vérifiez que toutes les données mentionnées dans la déclaration du véhicule soient correctes, sinon contactez votre interlocuteur habituel et demandez une déclaration à jour (services Go et BroBiz uniquement).

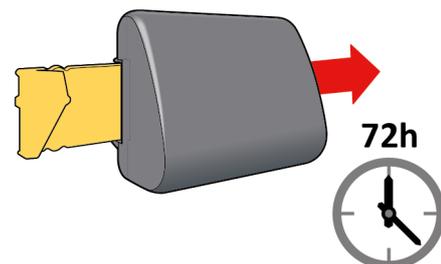
Installez l'équipement sur le pare-brise. Assurez-vous que l'équipement n'oculte pas votre champ de vision pendant que vous conduisez.



1. Retirez le film protecteur sur l'autocollant.
2. Placez l'équipement horizontalement sur le pare-brise propre, avec le socle du support sur le côté gauche et le côté collant vers le pare-brise.
3. Maintenez la pression pendant au moins cinq secondes.

RETIRER L'ÉQUIPEMENT DU SUPPORT

Après avoir collé l'équipement, attendez 72 heures avant de le retirer du support.



PARAMÉTRAGE DU NOMBRE D'ESSIEUX DU VÉHICULE

Obligatoire uniquement pour le service GO.

Il est possible que l'équipement ait déjà été paramétré d'usine avec le nombre correct d'essieux. Corrigez le paramétrage si celui-ci n'est pas correct ainsi que chaque fois que vous attachez ou retirez une remorque.

Vous devez prendre en compte tous les essieux du véhicule et de la remorque ou de la semi-remorque, y compris le double essieu tandem et les essieux relevables. Pour les caravanes et les autobus, vous ne devez pas prendre en compte les remorques éventuelles.



1. Appuyez brièvement sur la touche. La LED « ! » et celle correspondant au nombre d'essieux actuellement paramétré s'allument.
2. Maintenez la touche enfoncée : les LEDs avec les différents nombres d'essieux s'allument l'une

après l'autre.

3. Maintenez la touche enfoncée jusqu'à ce que la LED correspondant au nombre correct d'essieux s'allume.
4. Relâchez la touche.

SIGNAUX SONORES

L'équipement émet plusieurs signaux sonores lors du passage en voie de télépéage ou lors de la circulation sous les portiques équipés (flux libre).

		Passage enregistré
		Passage enregistré, mais batterie faible ou contrat en cours d'expiration. Contactez votre interlocuteur habituel.
		Passage NON enregistré. Contactez le personnel en voie.

AVANT DE PARTIR (SERVICES GO ET BROBIZZ UNIQUEMENT)



Vérifiez que les informations contenues dans la déclaration du véhicule fournie avec l'équipement correspondent bien à votre véhicule et à l'équipement installé.

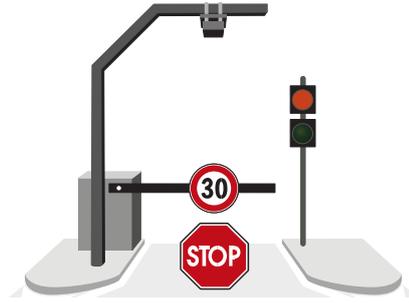
Vérifiez que le nombre d'essieux ait été correctement paramétré.

COMMENT EMPRUNTER LA VOIE DE TÉLÉPÉAGE

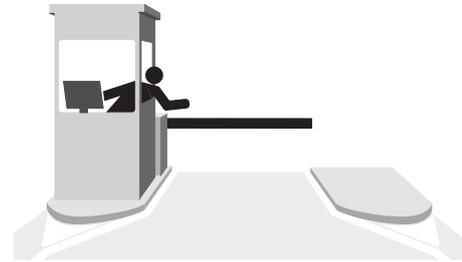
Aussi bien en entrée qu'en sortie, respectez les indications et les limitations de vitesse indiquées par le concessionnaire du tronçon routier concerné.

PROBLÈMES LORS DU PASSAGE EN VOIE DE TÉLÉPÉAGE

Lors du passage en voie de télépéage avec barrière levante automatique, si celle-ci ne s'ouvre pas, arrêtez-vous et demandez l'assistance du personnel de service.



S'il n'y a pas de voies réservées au télépéage, utilisez une voie avec opérateur et attendez l'intervention du personnel de service.



BATTERIE FAIBLE



Une utilisation fréquente et des températures extrêmes peuvent raccourcir la durée de vie de la batterie.

N'essayez pas de remplacer vous-même la batterie. Lorsque la batterie est déchargée, retournez l'équipement à votre interlocuteur habituel.

La durée de vie de la batterie est d'environ cinq ans en utilisation normale de l'équipement.



x 2

Si l'équipement émet deux bips consécutifs, cela veut dire que la batterie est faible : retournez-le à votre interlocuteur habituel afin qu'il le remplace par un nouvel équipement.



Si l'équipement n'émet aucun bip, cela veut dire qu'il est en panne ou que la batterie est complètement déchargée : retournez-le à votre interlocuteur habituel afin qu'il le remplace par un nouvel équipement.

ENTRETIEN



Ne pulvérisez pas de produit de nettoyage directement sur l'équipement.

N'utilisez pas de solvants ou abrasifs.



Pour l'entretien, utilisez un chiffon doux éventuellement imbibé d'un produit de nettoyage multi-usage.

RETOURNER L'ÉQUIPEMENT

Ne jetez pas l'équipement avec les ordures ménagères.

Retournez l'équipement à votre interlocuteur habituel dans les cas suivants:

- batterie épuisée
- dysfonctionnement
- les données figurant dans la déclaration du véhicule ne correspondent pas à votre véhicule ou à l'équipement installé
- fin de l'utilisation ou annulation du contrat de service

DONNÉES TECHNIQUES

Dimensions	66 mm x 48 mm x 30 mm
Poids	60 g
Alimentation	Batterie interne
Matériau extérieur	Plastique (ABS)
Batterie	3 V lithium
Durée de vie moyenne prévisible de la batterie	5 ans
Indice de protection	IP 40
Température de fonctionnement	-25 °C - +85 °C Remarque : l'équipement ne doit pas être exposé à une température de 85 °C pendant plus de quatre heures par jour.
Bandes de fréquences	5725 MHz-5875 MHz
Caractéristiques de l'antenne	Antenne patch à polarisation circulaire
Puissance nominale de sortie RF	inférieure à -21 dBm

CONFORMITÉ

1999/5/EC
EN 60950-1:2006: +A11:2009 +A1:2010
+A12:2011

EN 62479:2010
EN 301 489-1 V. 1.9.2 (2011)-09)
EN 301 489-3 V.1.6.1(2013-06)
EN 300 674-2-2 V.1.1.1 (2004-08)
ES 200 674-1 V.2.4.1 (2013-05)

La documentation originale de conformité est disponible à l'adresse www.autostradetech.it

GARANTIE

Pour plus d'informations sur la garantie, veuillez consulter le contrat de service et contacter votre interlocuteur habituel.

DONNÉES DU FABRICANT

Autostrade Tech SpA
Via A. Bergamini, 50 - 00159 Roma - Italie
info@autostradetech.it
www.autostradetech.it